Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2021

# Appel à candidatures, Prix national de l'agrobiodiversité animale 2022

***Après la vache Bleue du Nord, la vache Maraîchine et le mouton Belle-Île, tous trois primés en 2021 grâce au travail de structures engagées, qui seront les lauréats de la 10e édition de ce prix ?***

*Pour la 10e année consécutive, le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale, remis conjointement par la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale et soutenu par le ministère de l'Agriculture, mettra à l'honneur des éleveurs, des associations de passionnés, des conservatoires régionaux de races, des groupements agricoles, qui s'***engagent au quotidien pour protéger la biodiversité agricole française.**

**Une vraie reconnaissance**

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2021

Le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France : groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif, élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

**Des prix allant de 7 000 à 15 000€**

Depuis la création du prix, la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale ont constaté l'effet très positif qu'il a engendré sur les différents projets des lauréats. Pour les soutenir encore davantage, les partenaires ont revalorisé cette année leur dotation de 12 000€. Ainsi le premier prix recevra un chèque de 15 000€, le second de 10 000 € et le troisième de 7 000 €.

**A destination de qui ?**

Le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France (groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif), élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

***Jusqu'au 17 janvier 2022***

*Les candidats ont jusqu'au 17 janvier 2022 pour déposer leur dossier sur le site internet de la Fondation du patrimoine lien en cliquant ici.* Le prix 2022 sera remis mi-mai 2022 à l'occasion de la Journée des races menacées et de la Journée internationale pour la biodiversité.

Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2021

La vache Maraîchine, Association pour la valorisation de la race bovine Maraîchine et des prairies humides des Pays de la Loire, 2e prix 2021. DR

**En savoir plus**

**Biodiversité : les animaux de la ferme eux aussi menacés**

Lorsque l'on évoque le sujet de la biodiversité, il est fréquent de penser à la préservation des animaux sauvages ou de celle des coraux par exemple, mais plus rarement à celle des animaux de la ferme. Pourtant, il devient urgent de les prendre en considération car nos écosystèmes ne peuvent survivre sans eux.

**L'extinction des races domestiques**

Sur les 7 745 races d'animaux d'élevage répertoriées dans le monde, plus d'un quart est menacé d'extinction. En France, ce sont plus de 30% de ces races qui sont en voie de disparition. Maintenir une diversité des ressources génétiques animales s'avère donc primordial, a fortiori lorsque la production animale mondiale repose sur une quarantaine d'espèces,dont une poignée seulement fournit la grande majorité de viande, de lait et d'œufs que nous consommons. Face aux nouveaux défis sanitaire, climatique et environnemental, cette biodiversité génétique constitue une richesse à préserver.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2021

**Mobilisation**
Afin de préserver les races domestiques animales à faible effectif dans nos régions, des éleveurs se mobilisent pour valoriser cette richesse naturelle :développement de l'éco-pâturage, création de fermes pédagogiques, vente directe au consommateur, fabrication de produits cosmétiques… autant d'initiatives que d'éleveurs passionnés.

**En 10 ans, plus de 30 races d'élevage françaises mises à l'honneur**
Depuis 2012, ce prix a déjà récompensé 28 structures pour leur engagement dans la préservation et la valorisation de la biodiversité agricole française(liste des lauréats des éditions précédentes disponible en cliquant ICI). Chaque année, les candidats sont jugés selon trois critères majeurs : la valeur économique de leur projet, son impact social ou environnemental sur son territoire, ainsi que les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.
MH

Le Mouton de Belle-Île, Association Denved ar Vro, Moutons des Pays de Bretagne, Pays de la Loire, 3e prix 2021. DR

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !